



MASSINGY

INFOS

JANVIER 2024



Responsable de la communication :

Jean-Michel BLOCMAN, Maire de Massingy

Réalisation : Commission Communication : Félicé TIOULONG, James MAIRE,
Océane BUTTIN, Nadia CALABRESE

Crédit photos : Mairie, Associations de Massingy, Ecole de Massingy, Nadia CALABRESE,
Marie PETELLAT

Conception Graphique : Mairie de Massingy

Impression : Imprimerie DUCRET - Rumilly 74150

SOMMAIRE

- P 3 Le mot du Maire
- P 4 CPI de Massingy
- P 5 Infos mairie
- P 6 État civil 2023
- P 7 Tarifs municipaux 2024
- P 8 Conseils municipaux /Décisions
- P 10 Travaux 2023
- P 11 Projets 2024
- P 12 Services et entreprises
- P 13 Infos urbanisme
- P 14 Urbanisme 2023
- P 17 L'année scolaire 2022-2023
- P 18 L'année scolaire 2023-2024
- P 19 Nos soutiens
- P 20 Intercommunalité
- P 25 Bon à savoir ...
- P 29 Manifestations municipales 2023
- P 31 Les Amis du Patrimoine
- P 32 Association des Parents d'Elèves
- P 33 Le Club des Gens Heureux
- P 34 Massingy Pour Tous
- P 36 Calendrier des manifestations 2024

MAIRIE DE MASSINGY

Tél. : 04.50.01.30.01 Fax : 04.50.64.59.01

E-mail : mairie.massingy74@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.massingy74.fr>

Ouverture de la mairie au public

Mardi de 14h00 à 18h00

Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00



**SOYEZ INFORMÉS EN DIRECT
DES INFOS ÉMISES PAR LA MUNICIPALITÉ !**
(coupures d'eau, routes fermées, alertes météo...)

**ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER
EN RENSEIGNANT VOTRE ADRESSE MAIL
EN 1^{ÈRE} PAGE DU SITE INTERNET DE MASSINGY**
<http://www.massingy74.fr>

LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

A l'aube de cette nouvelle année, au nom de la Municipalité, je vous adresse à tous mes vœux les plus sincères de santé, de prospérité, de bonheur et de réussite dans vos projets.



Nous vivons depuis quelques mois, des temps incertains qui, certains le craignent, peuvent remettre en cause la manière dont nous avons toujours vécu. Rattachons-nous à ce que nous avons de plus cher et de plus solide, nos familles, notre environnement.

Sachez que nous, élus, sommes déterminés à préserver cet environnement et notre ruralité que beaucoup nous envient. Nos associations communales nous y aident chaque jour. Longue vie à elles.

Je vous attends samedi 27 janvier à la salle des fêtes pour détailler nos actions passées et celles que nous préparons pour cette nouvelle année.

Votre Maire, Jean-Michel BLOCMAN



CPI DE MASSINGY

CENTRE de PREMIÈRE INTERVENTION de MASSINGY



50

C'est environ le nombre de fois où le VTUHR Massingy a décalé (est parti en intervention, dans le jargon) sur et hors de la commune pendant cette année 2023.



Le Centre de Première Intervention de Massingy est toujours autant sollicité, même si ce chiffre reste relativement stable aux cours de ces dernières années.

Dans ce chiffre, ne sont pas comptabilisées les interventions que nous n'avons pas pu assurer faute de personnels disponibles !

Le C.P.I. se compose exclusivement de Sapeurs-Pompiers Volontaires

Entre les nouvelles recrues et les départs, l'effectif du centre est actuellement de 14 Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Je tiens d'ailleurs à remercier Tifenn et Alexis (tous deux issus de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Hauteville sur Fier) pour leur nouvel engagement au sein du C.P.I., ainsi que Lionel, par mutation et qui est également S.P.P. au Centre de Secours d'Annemasse.

L'effectif idéal serait de 15 à 20 S.P.V.

Nous assurons tous les départs pour prompt secours, feux, accidents de voie publique et actions diverses en premier appel sur notre commune.

Nous effectuons aussi ces missions en second appel sur les communes avoisinantes si le C.S. Rumilly n'a plus de moyens disponibles ainsi que des reconstitutions quand le C.S. manque de personnel.

Mais il est, aujourd'hui, toujours aussi difficile d'assurer ces missions de secours et d'assistance qui sont les nôtres à cause de la difficulté de disposer de sapeurs-pompiers volontaires disponibles.

Au vu du nombre d'intervention, il y a toujours **URGENCE** à recruter du personnel qui peut être aussi bien féminin que masculin, pour assurer toutes ces missions.

Donc si vous avez entre 18 et 55 ans, et si vous souhaitez vous mettre au service de la population, que vous avez quelques disponibilités, n'hésitez pas à me contacter ou tout autre Sapeur-Pompier du centre. Mais vous pouvez aussi venir nous voir lors de nos manœuvres régulières (Voir contact ci-dessous). Nous sommes là pour répondre à vos questions et lever tous vos doutes.

Si vous désirez nous rejoindre, vous pouvez me contacter au :

06.13.42.72.64 (frederic.charpy@sdis74.fr) ou directement le S.D.I.S.74 au
04.50.22.76.59 - devenirspv@sdis74.fr



Sergent-Chef Frédéric CHARPY,
Chef de Centre

INFOS MAIRIE

PIÈCES COURAMMENT DEMANDÉES

Carte d'identité : Les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) sont alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Chaque citoyen peut effectuer sa demande dans n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Dépôt de la demande sur rendez-vous. La personne concernée par la demande devra impérativement être présente.

Gagnez du temps et débutez votre demande en ligne ou complétez un CERFA (disponible en mairie).

Passeport : Comme pour les cartes, d'identité, prenez rendez-vous dans n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. La personne concernée par la demande devra impérativement être présente.

Joindre les mêmes justificatifs que pour une carte d'identité, prendre votre ancien passeport, plus les timbres fiscaux (adulte 86 €, enfants jusqu'à 14 ans, 17 € et de 15 à 17 ans, 42 €). Les passeports pour les mineurs ont une validité de 5 ans.

Gagnez du temps et débutez votre demande en ligne ou complétez un CERFA (disponible en mairie).

Recensement des jeunes garçons et des jeunes filles :

S'adresser à la mairie du domicile, Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Autorisation de sortie du territoire :

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire Cerfa n°15646*01, établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Acte de reconnaissance, naissance, décès, mariage :

Ces actes sont à demander à la mairie du lieu de l'évènement ou par internet. Il est nécessaire de donner la date de l'acte, l'identité avec tous les prénoms ainsi que la filiation de la personne concernée par l'acte.



L'Espace France Services Rumilly est un espace destiné à faciliter vos démarches administratives quotidiennes et ouvert à tous.

Des agents formés dans de nombreuses thématiques de la vie quotidienne (emploi, retraite, famille, social, santé...) notamment auprès des partenaires opérateurs de France Services sont présents pour vous :

- donner une information de premier niveau : accompagnement dans les démarches administratives quotidiennes, réponses aux questions, aide à la recherche de l'informations,
- mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils
- informatiques : création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs,
- aider aux démarches en ligne : navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne,
- résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur.

Des ordinateurs, imprimantes, scanners et téléphones sont mis à votre disposition afin de vous faciliter l'accès aux démarches administratives en ligne.

Espace France Services Rumilly

25 rue Charles de Gaulle

74150 Rumilly

efsr@mairie-rumilly74.fr

Tél. [04 50 01 43 35](tel:0450014335)

Pour retrouver toutes les informations utiles vous pouvez aller sur le site www.service-public.fr

ETAT CIVIL 2023



MARIAGES

6 mariages



TRANSCRIPTIONS / DÉCÈS / INHUMATIONS

2 décès

1 transcription de décès

4 inhumations



NAISSANCES / RECONNAISSANCES / CHANGEMENT DE NOM

1 naissance

5 reconnaissances

6 naissances hors commune

2 changements de nom



ELECTIONS

Elections européennes : 9 juin 2024.

S'inscrire pour voter aux élections européennes de 2024

Pour voter lors des **élections européennes**, vous pouvez vous **inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédent le scrutin**, en ligne, par formulaire à imprimer, ou sur place à la mairie ou consulat).

Plus d'informations sur <https://www.service-public.fr>



TARIFS MUNICIPAUX 2024

	Associations Massingy	Habitants Massingy	Habitants Hors Massingy
Salles de réunion			
Soirée / Journée	gratuit	30 €	50 €
Forfait week-end		50 €	80 €
Evènements imprévus			
½ journée		50 €	
Journée		100 €	
Salle des Fêtes			
* Manifestation	120 € *		
* Assemblée générale	400 €
* Forfait week-end		400 €	800 €
Office	gratuit	gratuit	gratuit
Vaisselle			80 €

* à but lucratif

Cantine - Garderie

- ◇ Cantine = 5,50 € le repas
- ◇ Garderie matin et soir = 1,25 € la demi session 2,50 € la session pleine

Cimetière

- ◇ Achat ou renouvellement de concession trentenaire = 100 € du m²
- ◇ Jardin du souvenir : dispersion gratuite, inscription sur stèle = 50 € (forfait)

Espace cinéraire

- ◇ Concession trentenaire = 500 € la case de columbarium

* tarifs au 01/01/2024

CONSEILS MUNICIPAUX 2023

Séance du 26 janvier 2023

- ◇ CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-SAVOIE
- ◇ AUTORISATION AU MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- ◇ MODIFICATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Séance du 30 mars 2023

- ◇ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 - CAISSE DES ÉCOLES
- ◇ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - CAISSE DES ÉCOLES.
- ◇ AFFECTATION DES RÉSULTATS DÉFINITIFS AU BUDGET PRINCIPAL 2023 SUITE A DISSOLUTION EN DATE DU 31 DECEMBRE 2022 - CAISSE DES ÉCOLES.
- ◇ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 - BUDGET PRINCIPAL.
- ◇ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET PRINCIPAL.
- ◇ AFFECTATION DES RÉSULTATS DÉFINITIFS AU BUDGET PRINCIPAL 2023.
- ◇ BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL.
- ◇ TAUX D'IMPOSITION 2021 - VOTE DES TAUX DES TAXES.
- ◇ CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE A 28/35H
- ◇ SUPPRESSION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE A 28/35H.
- ◇ SUPPRESSION POSTE ADJOINT D'ANIMATION A 35H
- ◇ CONENTION EPICERIE JEANNE BURDIN
- ◇ INSTAURATION DU REGIME DE DECLARATION PREALABLE POUR LES RAVALEMENTS DE FACADES SUR TOUT LE TERRITOIRE COMMUNAL
- ◇ PROJET AVENANT CONVENTION SERVICE ADS
- ◇ SUBVENTIONS DIVERSES
- ◇ DEMANDE DE SUBVENTION PLAN RURALITE DEPARTEMENTAL 2022 2027
- ◇ DEMANDE DE SUBVENTION CDAS 2023
- ◇ DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Séance du 25 mai 2023

- ◇ DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX
- ◇ MISE A JOUR DU REGIME DE DECLARATION PREALABLE POUR LES CLOTURES (HORS CLOTURES ACTIVITES AGRICOLES ET FORESTIERES) SUR TOUT LE TERRITOIRE COMMUNAL PAR RAPPORT AU PLUI
- ◇ MISE A JOUR DU REGIME DE DEPOT DE PERMIS DE DEMOLIR SUR TOUT LE TERRITOIRE COMMUNAL PAR RAPPORT AU PLUI
- ◇ DM N° 1 BUDGET PRINCIPAL 2023

CONSEILS MUNICIPAUX 2023

Séance du 6 juillet 2023

- ◇ AFFECTATION DES RÉSULTATS DÉFINITIFS AU BUDGET PRINCIPAL 2023 SUITE A DISSOLUTION EN DATE DU 31 DECEMBRE 2022 - CAISSE DES ÉCOLES. ANNULE ET REMPLACE LA DELIB DU 30 03 2023
- ◇ BUDGET PRINCIPAL—BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023
- ◇ OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE
- ◇ CONVENTION FOURRIERE ANIMALE SPA

Séance du 28 septembre 2023

- ◇ EXPERIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)
- ◇ REDEVANCE OCCUPATION SDF AU 01 01 2024
- ◇ SUBVENTIONS DIVERSES

Séance du 9 novembre 2023

- ◇ COMMISSION MUNICIPALES—DESIGNATION DES MEMBRES—MAJ
- ◇ DECISION MODIFICATIVE 2 BUDGET PRINCIPAL 2023
- ◇ REVISION REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
- ◇ TARIFS REDEVANCES OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC—APPARTEMENTS

Séance du 14 décembre 2023

- ◇ INSTAURATION D'UNE PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE
- ◇ CONVENTION ADHESION SERVICE COMMUNE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ENTRE LA VILLE DE RUMILLY ET DIVERS COMMUNES
- ◇ ADMISSION EN NON VALEURS
- ◇ SUBVENTION ECOLE PROJET ART PLASTIQUE

DECISIONS DU MAIRE

- ◇ 01/2023 DEVIS REPARATION PONT DE COETAN—PRISE EN CHARGE ASSURANCE
- ◇ 02/2023 DEVIS REPARATION TOIT SALLE DES FETES
- ◇ 03/2023 DEVIS PRIORITAIRES DECI COMMUNE DE MASSINGY

TRAVAUX 2023



PONT DE COËTAN



ECOLE



DIVERS

Réfection des logements, entretien des talus, des routes et des fossés, fibre, remplacement du chéneau Nord de l'Eglise ...

PROJETS 2024

- ◆ **Route de Renex**

- ◆ **Containers semi-enterrés**

Chef-Lieu	Perret-Dessus	Reculet
Route de Cessens	Charansonnex	
Ligny	Combachenex	

- ◆ **Eclairage public**

- ◆ **Finitions travaux de l'école**

- ◆ **Réfection des murs de soutènement**
 - Pringy – Marigny – Les Gallets – par le Chantier local d'insertion

- ◆ **CPI/Local Technique**

- ◆ **Poteaux incendie**

SERVICES & ENTREPRISES

AMBIANCE DEC'AU	Perret-Dessous	Architecte d'intérieur
ARTIBAT GUIGON Arnaud	Pringy	Rénovation intérieure - agencement sanitaire
BEAUDIER Fabien	Chef-Lieu	Vente et pose de cuisines et dressing
BESSON SARL	Ligny	Carrelage, chape, pierre, béton
BOUCHARDY Fabienne	Charansonnex	Sophrologie
CABINET INFIRMIER	Chef-Lieu	Infirmières libérales
CAVORET Patrice	Ligny	Travaux menuiserie bois
CHALLE Sébastien	Recullet	Menuiserie/Charpente
CHARTON LANCESSEUR	Perret-Dessous	Naturopathe
DIGIT CONSEIL	Cherance	Accompagnement numérique
DRAINVAC Pays de Savoie	Ligny	Aspiration centralisée
DUPESSÉY MV SARL	Pringy	Grossiste en vin
GRAND Jean-Marc	Les Griots	Artiste peintre sur mur
GUIDETTY Serge	Charansonnex	Formateur sportif
JOURNET SARL	Marigny	Travaux forestiers, bois de chauffage
LE COZ Valérie	Marigny	Relaxation, nettoyage énergétique ...
MAGNET Wilfried	Ligny	Disc jockey
MAIRE James	Combachenex	Artiste peintre
MATHIEU Gérard	Chef-Lieu	Menuiserie/Charpente
MEYER Patrice	Ligny	Zinguerie, dépannage plomberie
NAÏTRE.RAYONNER.JUSTINE	Charansonnex	Séances de yoga, massages bien-être, soins ...
PETIT ATELIER DES BEAUX ARTS	Chef-Lieu	Cours, atelier et stage peinture, dessin ...
P.B. Multi-Services	Marigny	Travaux de rénovation, agencements, peinture...
ROS'ARUM Nathalie CHALLE	Recullet	Fleuriste
S.E.S. SALVADOR Lorenzo	Recullet	Installation, dépannage, maintenance électrique
STYLE METAL	Combachenex	Fabrication, pose menuiserie, serrurerie métal.
TAXI DE MASSINGY	Ligny	Taxi, transport de malades assis
TOURNEBROCHE DES ALPES	Les Clercs	Traiteur
TRACTOSEB	Perret-Dessous	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre
TRANSACTION DES ALPES	Marigny	Conseil et intermédiaire commerces / entreprises
ENT. VORONI Jean-Pierre	Chef-Lieu	Peinture, papier peint, décoration intérieur/ext

INFOS URBANISME

LA SAISINE PAR VOIR ÉLECTRONIQUE (SVE)

A partir du 1er janvier 2022, conformément au Code des relations entre le public et l'administration, la saisie et le dépôt de l'intégralité des demandes d'autorisation d'urbanisme sera possible par voie électronique.

La Commune de Rumilly offrira donc à compter de cette date la possibilité aux particuliers et aux professionnels de transmettre par saisine de manière dématérialisée toutes les demandes d'autorisation concernant le droit des sols.

Déposer un dossier d'urbanisme au format numérique

Avant de commencer

Après avoir pris connaissance des consignes ci-dessous, vous pourrez vous connecter au lien figurant en bas de page. Il vous sera demandé de vous identifier.

Vous pourrez ensuite choisir quel dossier vous souhaitez créer :

- · Permis de Construire : pour Maison Individuelle (PCMI) ou classique (PC) ;
- · Permis d'Aménager (PA) ;
- · Permis de Démolir (PD) ;
- · Déclaration Préalable de travaux :
 - o Pour Maison Individuelle (DPMI) ou classique (DP) ;
 - o Déclaration Préalable valant Lotissement (DPLT) ;
- · Certificat d'Urbanisme : d'information (CUa) ou opérationnel (CUb) ;

Veillez à bien sélectionner la Commune concernée par le projet. En effet, toutes les Communes adhérentes au service Autorisation de Droits des Sols (ADS) de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie peuvent faire l'objet d'un dépôt dématérialisé.

Vous devrez ensuite saisir le formulaire Cerfa, puis joindre impérativement les pièces nécessaires suivant le projet envisagé (plan de situation, plan masse, photographies, etc.). Les pièces devront être jointes sous format pdf.

Après votre dépôt de dossier

Dès l'enregistrement de votre dossier sur la plate-forme, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

La Commune sera ensuite informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un numéro via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé de Réception Electronique (ARE).

Saisie de votre demande

L'accès à ce nouveau dispositif s'effectue uniquement à partir de ce lien : <https://urbanisme.mairie-rumilly74.fr/NetADS/sve/RUMILL74225/index.php>

Toute demande d'autorisation déposée via un autre canal ne sera pas prise en compte.

Bon à savoir : Le dépôt du dossier papier est toujours possible. »

URBANISME 2023

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur vos bâtiments existants, ou si vous voulez ajouter une construction sur votre terrain, il est indispensable, avant tout, de consulter la MAIRIE pour connaître vos droits et vos obligations pour remplir les formalités administratives, à savoir :

- LE CERTIFICAT D'URBANISME
- LA DEMANDE PRÉALABLE DE TRAVAUX
- LE PERMIS DE CONSTRUIRE, D'AMÉNAGER, DE LOTIR, DE DÉMOLIR....

Les TRAVAUX ne doivent, en aucun cas, être engagés avant l'obtention de l'arrêté de la MAIRIE donnant son accord pour le dossier concerné.

N'oubliez pas de déposer en mairie

- ◇ Au début de vos travaux, la déclaration d'ouverture de chantier (DOC).
- ◇ A la fin des travaux, la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT).

Ces documents doivent être déposés en 3 exemplaires.

PERMIS ACCORDÉS

- ◆ **GENDRON Gaël et GARCIN Séverine** route du Sapenay
Réhabilitation d'une ancienne bâtisse et panneaux solaires
- ◆ **BOUVIER Maxime et GENAND Rose** route du Sapenay
Transfert permis maison individuelle
- ◆ **PEYTAVIN Grégory** Route de Cherance
Extension + ouverture en façade
- ◆ **DEBROUX Joseph** Impasse des Rouges Gorges
Démolition totale serre agricole
- ◆ **GENDRON Gaël et GARCIN Séverine** route du Sapenay
Modification emplacement panneaux photovoltaïques
- ◆ **MEYER Patrice et BONDI Marie-Thérèse** Impasse des Vignes
Extension maison individuelle

CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION (a)

31 certificats d'urbanisme d'information (ventes, successions...) le plus souvent, ils sont demandés par les notaires.

CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL (b)

2 certificats d'urbanisme opérationnel.

URBANISME 2023

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES

- | | |
|--|--------------------------|
| ◆ BERNARD Pascal
Remplacement des huisseries | Impasse du Clôcher |
| ◆ ISOWATT SAS
Panneaux photovoltaïques | Route de la Vergone |
| ◆ FONTAINE Mathieu
Coupes et abattages d'arbres et construction annexe | Route de Cherance |
| ◆ BUTTIN Willy
Division en vue de construire | Impasse des Châtaigniers |
| ◆ SARRAZZIN Michel
Crépis façade Est | Route de Marigny |
| ◆ DURIX Jean-Paul
Piscine | Clos du Bon Air |
| ◆ BERNARD Pascal
Piscine | Impasse du Clôcher |
| ◆ EDF ENR
Panneaux photovoltaïques | Ligny |
| ◆ AQUATHERMO FRANCE
Panneaux photovoltaïques | Impasse des Géraniums |
| ◆ RAMAZ Alain
Pose d'une nouvelle couverture en toiture | Impasse des Canaris |
| ◆ BERNARD Pascal
Rénovation de la toiture | Impasse du Clôcher |
| ◆ BOUCHEZ Régis
Pergola adossée | Route de Bloye |
| ◆ DUPESSÉY Jean-Yves
Création d'ouvertures en toiture | route de Pringy |
| ◆ BERTRY Didier
Panneaux photovoltaïques | Lotissement le Veuillet |
| ◆ FERNANDES Laurent
Peinture des volets, portail et bâtis de fenêtre | route de Renex |
| ◆ SASU EDF ENR
Panneaux photovoltaïques | route de la Nephaz |
| ◆ SAS AGENCE SOLUTION CLIMAT
Panneaux photovoltaïques | route de Bloye |
| ◆ DEBROUX Joseph
Coupe et abattage d'arbres | Combachenex Sud |



Le respect de ces formalités s'impose à l'ensemble des personnes qui envisagent de réaliser des travaux de construction, de modifications, de rénovation, d'isolation, de toiture etc. ...

URBANISME 2023



- ◆ **ISOWATT SAS**
Panneaux photovoltaïques
Route de Marigny
- ◆ **LOTT Florian**
Pose d'une fenêtre de toit
Route de Marigny
- ◆ **BALADDA Romain**
Modification des façades
Les Griots
- ◆ **MASSON Ludovic**
Panneaux photovoltaïques
Route de Bloye
- ◆ **CHARBONNIER Damien**
Aménagement combles en habitation ...
Route de Bloye
- ◆ **LEBUGLE Jean-Pierre**
Abri ouvert pour stockage bois de chauffage
Route du Sapenay
- ◆ **NESME Claire**
Ouverture sur toit pour conduit cheminée
Route d'Albens
- ◆ **BOUCHICOT Olivier**
Réfection toit et ouverture en toiture sur une dépendance ...
Route de Ligny
- ◆ **SAS ISOWATT**
Panneaux photovoltaïques
Route des Sapins
- ◆ **GUIDETTY Serge**
Réfection de toiture d'une remise
Route de Bloye



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Pour être informé en temps réel des informations importantes et de dernière minute téléchargez l'application www.panneaupocket.com (application gratuite)



L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



Projets de classe et d'école

Année scolaire 2022-2023

Projets pédagogiques :

- ◆ Promenades d'automne PS/MS le 6/10.
- ◆ Course USEP à Massingy avec l'école de Bloye le 11/10.

Course de secteur à Motz le 12/10. Trois élèves de l'école ont été sélectionnés pour participer à la course départementale d'Annecy le Vieux le 19/11.



- ◆ Festival Animaj au Cinéma de Rumilly le 18/10 pour les GS/CP, CE, CM (sélection de films d'animation du Festival d'Animation d'Annecy)
- ◆ Piscine pour les GS/CP du 2/12 au 21/2 chaque vendredi
- ◆ Spectacle au théâtre Renoir pour les PS/MS le 17/11
- ◆ Projet artistique « Sur les traces du Petit Prince » avec 10 séances par classe, pour les 4 classes. Intervenante Sabrina Sapia .
- ◆ Spectacle au théâtre Renoir pour les CE et CM le 2/3/23
- ◆ CM : exposition à la Turbine le 7/4
- ◆ CM : animation au musée de Rumilly sur le thème de la résistance à Rumilly le 26/5.
- ◆ PS / MS : sortie aux jardins secrets le 9 juin et au musée de Rumilly le 11 mai.
- ◆ Classe de mer pour les CE1/CE2 du 7 au 13 mai aux Issambres.
- ◆ CM : Rando-Glières organisée par l'USEP le 13/6
- ◆ Les CM2 sont allés au collège le mardi 20 juin après-midi (repas au restaurant scolaire + 2 cours l'après-midi.)
- ◆ Sortie GS/CP à l'observatoire de Lèbe le vendredi 23 juin.
- ◆ Rencontre d'athlétisme avec l'école de Bloye le mardi 27 juin sur Rumilly.
- ◆ Fête d'école le samedi matin 1er juillet à 10h30

L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Cette année, 86 élèves sont inscrits à l'école répartis en 4 classes

Classe PS/MS : 20 enfants

*8 en petite section

Catherine NONGLATON

*12 en moyenne section

Classe GS/CP : 19 enfants

*9 en grande section

Julie CHALLANSONNEX

*10 en CP

Classe CE1/CE2 : 22 enfants

*15 en CE1

Nathalie FERREIRA, directrice

*7 en CE2

Classe CM1/CM2 : 25 enfants

*9 en CM1

Aurélien TOURNEUX

*16 en CM2

Personnel affecté à la vie scolaire

◇ ATSEM

Aurélien HUDRY

Rachel DUPARC

◇ Aide à la cantine

Valérie COSTENARO

Rachel DUPARC

Aurélien HUDRY

◇ Agent de restauration

Gislaine VORONI

SOYEZ INFORMÉS EN DIRECT
DES INFOS ÉMISES PAR LA MUNICIPALITÉ !
(coupures d'eau, routes fermées, alertes météo...)

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER
EN RENSEIGNANT VOTRE ADRESSE MAIL
EN 1^{ÈRE} PAGE DU SITE INTERNET DE MASSINGY

<http://www.massingy74.fr>

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024-2025 sont ouvertes.



La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune à la rubrique école. Il suffit de la déposer en mairie muni de votre livret de famille, puis de prendre rendez-vous avec la directrice, muni du carnet de santé de l'enfant.

NOS SOUTIENS



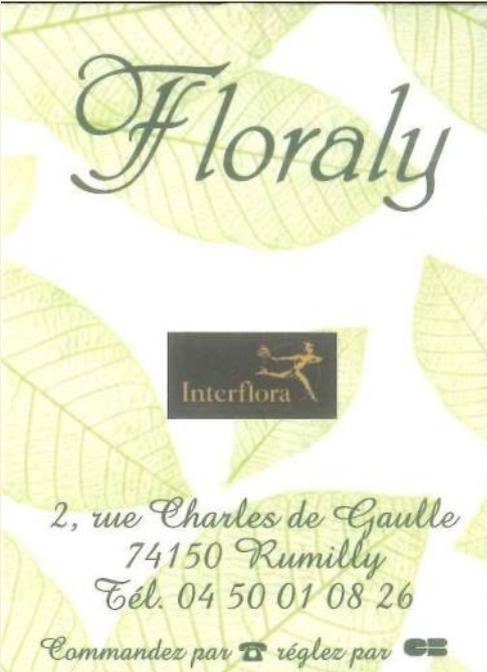
OSSATURE BOIS
CHARPENTE
ZINGUERIE
COUVERTURE

GÉRARD MATHIEU

📍 74150 MASSINGY
☎ 04 50 01 23 86 - 06 11 48 41 49
✉ GERARD.MATHIEU86@SFR.FR



STYLE
MÉTAL
SERRURERIE DEBROUX



Floraly

Interflora

2, rue Charles de Gaulle
74150 Rumilly
Tél. 04 50 01 08 26

Commandez par 📞 réglez par 💳



DRAINVAC
PAYS DE SAVOIE

Béatrice FOREST

531, route de Iigny 74150 MASSINGY
Tél. : 04 50 19 91 27 / 06 03 39 31 70
contact@drainvac-paysdesavoie.com
www.drainvac-paysdesavoie.com

Aspiration centralisée
Vente & dépannage
toutes marques



Ambiance
dec'Au
ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

Audrey Leprevost
ambiance.dec.au@gmail.com
06 76 76 48 86

114, Impasse des Gèraniums
74150 Massingy

CHALLE
SÉBASTIEN



CHARPENTE • COUVERTURE • MENUISERIE
ZINGUERIE. RENOVATION. ISOLATION DE TOITURE.
BARDAGE. FENETRE DE TOIT.

1884 route de Rumilly
74150 Massingy
Tel : 04.50.02.48.81 – 06.03.24.90.26
sebastien.challe@orange.fr



TAXI MASSINGY

Toutes distances ■ Véhicule 7 places ■ Bilingue Anglais
■ Transports de malades assis ■ 7 jours / 7

taximassingy@gmail.com

06 60 91 01 01

Commune de stationnement Massingy n°1

INTERCOMMUNALITÉ

L'ACTUALITÉ DU PLUI-H

Le Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat, approuvé le 3 février 2020, fait l'objet de procédures d'adaptation afin de prendre en compte les projets du territoire. Face aux nouveaux enjeux du territoire et aux évolutions réglementaires, les élus ont également décidé d'engager une révision générale du PLUI-H le 7 novembre 2022.

Projet de modification n°2 du PLUi-H

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a engagé la procédure de modification n°2 du PLUi-H, par arrêté du Président n° 2023_ARURB_002 du 6 juillet 2023.

L'ensemble des documents concernant le PLUi sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.



RLPI : RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Le mardi 06 février 2024, les habitants du territoire sont conviés à une réunion publique de présentation du diagnostic de la publicité extérieure.

Rendez-vous à partir de 19h à la Communauté de Communes, 3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly (salle de l'Albanais 3e étage).

Pour plus d'informations sur le RLPI son élaboration, le projet et les enjeux, consultez la page dédiée : [Règlement Local de Publicité intercommunal - Urbanisme - Aménagement du Territoire, Urbanisme et Habitat - Bienvenue sur le site de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie \(rumilly-terredesavoie.fr\)](#)



LOI APER : ACCELERATION DE LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

La Communauté de Communes et les communes s'unissent pour favoriser la transition énergétique !

La Communauté de Communes accompagne les communes via la mise à disposition d'informations et de cartographies, et coordonne la démarche.

Conformément à la loi n°2023-175 du 10 mars 2023, les communes identifient des zones propices aux énergies renouvelables qui ont fait l'objet d'une concertation publique. Puis, par délibération en conseil municipal, les communes transmettront ces zones à l'État via l'EPCI.

INTERCOMMUNALITÉ



RLP
Règlement Local de Publicité Intercommunal

INVITATION

Venez participer à l'élaboration du
Règlement **L**ocal de
Publicité **I**ntercommunal

Réunion Publique
de présentation du diagnostic
de la publicité extérieure

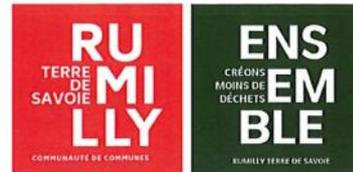
6 février 2024
à partir de 19h

RDV au siège de la Communauté de Communes,
3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly,
salle de l'Albanais 3e étage
www.rumilly-terredesavoie.fr



INTERCOMMUNALITÉ

Information aux nouveaux habitants



Bienvenue sur le territoire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie ! Ce mémo a pour objectif de faciliter votre installation en vous fournissant des renseignements pratiques concernant la gestion de vos déchets ménagers. La Communauté de Communes assure la collecte des déchets ménagers et délègue leur traitement et leur valorisation au SIVALOR (Syndicat Intercommunal de VALORisation).

- **Pensez à donner, réemployer et réutiliser les objets que vous ne souhaitez plus garder !**

La prévention s'inscrit comme une priorité dans la gestion des déchets. Elle concerne toutes les actions en amont de la collecte du déchet, avec pour objectif de réduire les quantités de déchets à collecter et à traiter : le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas!

- **Ayez le bon réflexe tri pour préserver au mieux notre planète !**

Le recyclage permet de gérer durablement les déchets en fabriquant de nouveaux objets à partir des matériaux triés par les habitants.



QUE FAIRE DE MES DÉCHETS MÉNAGERS AU QUOTIDIEN ?

Je valorise mes biodéchets

Restes de repas, épluchures, fruits et légumes abîmés...

- **Si vous avez un jardin : la Communauté de Communes vous offre un composteur** plastique de 400L, en matière plastique 100% recyclée et recyclable et un bioseau.



Encombrement au sol :
74x74 cm
Hauteur : 81 cm
Poids : 12 kg
Contenance : 10L



- **Si vous habitez en immeuble :** rapprochez-vous de votre syndic. La Communauté de Communes accompagne les projets d'installation de compostage collectif.

Je trie mes déchets recyclables

- **CONTENEURS VERTS >> Verre**

Bouteilles et pots en verre (sans bouchon ni couvercle) flacons de parfum... **Attention: pas de vaisselle.**

- **CONTENEURS JAUNES - Emballages et papiers**
- **CONTENEURS BRUNS - Cartons**

Attention : les cartons bruns doivent être jetés en déchèterie ou apportés aux points d'apport volontaire marron pour les communes équipées (déploiement en cours).



sivalor
Association de valorisation

Vous souhaitez en savoir plus sur le recyclage des déchets ?

Contactez le Sivalor : 07 85 49 14 09
a.lamoureux@sivalor.org / sivalor.org

Pour en savoir plus :

www.rumilly-terredesavoie.fr

Rubriques : >> Environnement

>> Prévention et valorisation des déchets

>> Je valorise mes biodéchets



Pour en savoir plus :

www.rumilly-terredesavoie.fr

Rubriques : >> Environnement

>> Prévention et valorisation des déchets

>> Le tri de mes déchets en pratique

INTERCOMMUNALITÉ

Je trie aussi mes ordures ménagères résiduelles !

Éliminées par incinération, les ordures ménagères résiduelles doivent être déposées dans des sacs fermés.

Ces déchets sont ceux à éliminer, après avoir effectué le tri des biodéchets et dans les conteneurs couleurs.

La collecte s'effectue soit en bacs en point de regroupements, soit en conteneur semi-enterrés ou colonnes aériennes de grand volume.

Attention : il n'y a pas de porte à porte.



DÉPÔTS SAUVAGES

Il est rappelé aux habitants que les dépôts de déchets au sol sont considérés comme des dépôts sauvages et sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 15 000 €, selon les articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal et articles R541-76 et 77 du Code de l'Environnement.



Pour connaître les jours de collecte des ordures ménagères : www.rumilly-terredesavoie.fr

Rubriques : >> Environnement >> Prévention et valorisation des déchets

>> Collecte des ordures ménagères



QUE FAIRE DE MES AUTRES DÉCHETS ?

J'apporte en déchèterie mes encombrants ou produits dangereux

Tous les déchets qui ne peuvent être compostés ou déposés dans les bacs ou conteneurs, sont collectés en déchèterie :

- Mobilier • Equipements électriques et électroniques
- Lampes, néons, piles... • Gravats et plaques de plâtre • Déchets chimiques • Déchets liés à l'usage de l'automobile
- Huile de friture • Cartons de gros emballages • Déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) uniquement des particuliers • Déchets végétaux...

Attention : pour l'amiante liée, des permanences sont organisées uniquement pour les particuliers et sur réservation préalable.

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

ROUTE DES BOIS À RUMILLY

ACCÈS

Horaires d'ouverture :

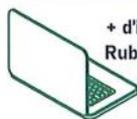
• Du lundi au vendredi : 9h à 12h & de 14h à 18h*

• Le samedi :

en continu de 9h à 18h*

* 19h du 01/04 au 30 /09

Vous devez être inscrit pour accéder à la déchèterie : l'entrée sur le site se fait par lecture de votre plaque d'immatriculation, qui aura été préalablement enregistrée.



+ d'informations : www.rumilly-terredesavoie.fr

Rubriques : >> Environnement >> Prévention et valorisation des déchets >> Déchèterie

Les déchets végétaux peuvent servir de matière organique pour votre jardin (mulching, paillage...).

+ d'informations : www.rumilly-terredesavoie.fr

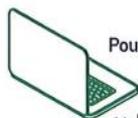
Rubriques : >> Environnement >> Prévention et valorisation des déchets

>> Je valorise mes biodéchets >> Je broie mes végétaux lors de tailles



Je dépose mes textiles en point tri

Textile linge de maison chaussures (TLC) : vêtements, draps, linge de toilette, chaussures, maroquinerie, peluches, usagés ou non doivent être déposés propres et non mouillés et dans des sacs fermés. Les chaussures doivent être liées par paire.



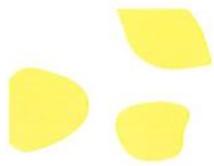
Pour connaître les points d'apport volontaire : www.rumilly-terredesavoie.fr

Rubriques : >> Environnement

>> Prévention et valorisation des déchets

>> Je donne mes vêtements chaussures et linges de maison usagés

INTERCOMMUNALITÉ



le service déchets

de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

INFORMATION

À LA UNE

GESTION DES CENDRES DE CHAUFFAGE AU BOIS

2 SOLUTIONS D'ÉVACUATION

>> **Solution à privilégier : dispersion dans votre jardin**

>> Dans un sac poubelle fermé à déposer dans les ordures ménagères ou en déchèterie



Risque important d'incendies et d'accidents.

>> Il est impératif de s'assurer du complet refroidissement des cendres avant le dépôt aux ordures ménagères.

>> Il est fortement recommandé de les laisser refroidir 48h avant de les jeter.



Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

Service prévention et valorisation des déchets

3, place de la Manufacture - BP 69 | 74152 RUMILLY
04 50 01 86 91 | dechets@rumilly-terredesavoie.fr

BON À SAVOIR...

Équipements hivernaux obligatoires en Haute-Savoie, dès le 1^{er} novembre

Juqu'au 31 mars, à chaque véhicule, ses équipements obligatoires :

Véhicules légers,
utilitaires et
camping-cars

Dans votre véhicule,
chaînes à neige ou
chaussettes à neige pour au
moins 2 roues motrices

OU 4 pneus hiver

Autocars, autobus
et poids-lourds sans
remorque ni
semi-remorque

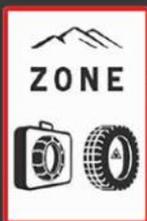
Dans votre véhicule,
dispositifs antidérapants
amovibles pour au moins 2
roues motrices

OU
Au moins 2 pneus
hiver sur les roues
directrices
+
Au moins 2 pneus
hiver sur les roues
motrices

Poids-lourds avec
remorque ou
semi-remorque

Dans votre véhicule,
dispositifs antidérapants
amovibles pour au moins 2
roues motrices

Une nouvelle signalisation



Qu'est-ce qu'un pneu hiver ?

Pneus hiver : pneus relevant de l'appellation "3PMSF" (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" et de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S".



Jusqu'au 1^{er} novembre 2024, les pneus uniquement marqués "M+S" seront tolérés.

Pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) : pour être considérés comme pneus hiver, ils doivent être estampillés "PMSF" ou au minimum "M+S".

Pour en savoir plus :
www.haute-savoie.gouv.fr
www.securite-routiere.gouv.fr

PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

BON À SAVOIR...

DÉCLARATION OBLIGATOIRE DES RUCHES

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei). Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.



Démarche en ligne

La démarche en ligne est à privilégier. En renseignant en ligne le formulaire électronique de déclaration de détention et d'emplacement de ruches - Cerfa 13995*04 ou :

Démarche par voie postale

Attention : il est possible d'utiliser la démarche par voie postale uniquement en période de déclaration obligatoire (du 1er septembre au 31 décembre). Il ne sera pas donné suite aux déclarations réalisées via un formulaire Cerfa papier en dehors de cette période.

ABATTAGE DES ARBRES

Si vous voulez procéder à des coupes d'arbres, prenez contact avec la mairie qui vous dira ce à quoi vous avez droit, quelles démarches entreprendre et ce à quoi vous vous exposez si vous négligez ces démarches. Plus d'informations sur le site de la Préfecture : [Coupes et défrichage / Observatoire forestier / Nature / Votre département / Politiques publiques / Accueil - Les services de l'État en Haute-Savoie](#)



RAMONAGE

Nous vous rappelons que le ramonage des fours, fourneaux et cheminées des maisons, usines, etc., doit être effectué au moins une fois chaque année (Article L2213-26 du code général des collectivités territoriales).



BON À SAVOIR...

DÉCHETS VERTS

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin (feuilles, branches, ...) ?

Non, il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Que sont les déchets verts ?

Les déchets verts sont des végétaux de jardin (ou parc). Il s'agit des végétaux suivants :

- Herbe après tonte de pelouse
- Feuilles mortes
- Résidus de taille de haies et arbustes
- Résidus de débroussaillage
- Épluchures de fruits et légumes

Que faire de vos déchets verts ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.

Il est également possible de les déposer en respectant les règles mises en place par votre commune (déchetterie ou collecte sélective).

Par contre, il est interdit de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.



Toutefois, des dérogations peuvent exister dans votre commune s'il n'y a pas de déchetterie ou de collecte sélective des déchets verts.

Pour connaître le mode de traitement des déchets verts dans votre commune, ou savoir si une dérogation s'y applique, contactez votre mairie.

Que faire en cas de non-respect de l'interdiction ?

Vous pouvez alerter les services d'hygiène de la mairie en cas de non-respect de l'interdiction de brûler les déchets verts.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole. La conciliation de justice est un mode de règlement amiable des litiges de la vie quotidienne, une alternative à un procès, sans aucun frais.

Il peut être saisi sans formalité et gratuitement pour des différends entre propriétaires et locataires, pour des troubles de voisinage comme pour des litiges en limites de propriétés, pour des problèmes de copropriété et encore de consommation.

Lorsqu'il parviennent à rapprocher les points de vue, ils rédigent des constats d'accord qui pourront, si les parties le désirent, être homologués par le juge et revêtus de la force exécutoire.



Ils sont tenus par leur serment à une stricte confidentialité et impartialité, et s'obligent à traiter les affaires dont ils se saisissent dans les meilleurs délais.

Conciliateur : Jean-Jacques Delcamp.

Tient ses permanences les 1er et 3ème mardi du mois (après-midi) - Espace France Services – 25 Rue Charles de Gaulle – 74150 Rumilly

Uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès des agents France Services au 04 50 01 43 35 ou par mail efsr@mairie-rumilly74.fr

BON À SAVOIR

GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

**AÉRER
TOUS LES JOURS**



INTERDIT EN INTÉRIEUR

Groupe électrogène, barbecue
et brasero à installer en dehors
du logement



**Tous les ans, faites vérifier
vos appareils de chauffage et
chaudière par un professionnel.**



**N'utilisez jamais
vos appareils de cuisson
pour vous chauffer.**



PLUS D'INFOS
auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

MANIFESTATIONS MUNICIPALES 2023



REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 19 mars 2023 a eu lieu le traditionnel repas des aînés à la salle polyvalente, organisé par le Comité d'Action Social.



INAUGURATION EXTENSION DE L'ECOLE

Inauguration de l'extension du Groupe Scolaire le samedi 10 juin 2023 et visite de l'école par les élus.



MANIFESTATIONS MUNICIPALES 2023

OCTOBRE ROSE

Cette année encore, la mairie s'associe au mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Le parvis de la mairie et le Chef-Lieu étaient décorés de nœuds rose pour l'occasion.

Le but est de rappeler à toutes les femmes et au public en général que le dépistage précoce du cancer du sein par la mammographie est actuellement le moyen le plus efficace pour gagner la bataille contre cette maladie qui touche une femme sur huit et de les convaincre à se faire dépister.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



COLIS DES AÎNÉS

LE CAS A GATÉ LES ANCIENS POUR NOËL

Cette dernière semaine avant NOËL, les membres de la Commission Action Sociale vont se rendre au domicile de 41 Massingiens âgés de 80 ans et plus. Les bénévoles du CAS ont préparé des colis de produits gourmets de Noël, en privilégiant un choix local. Cette visite aux domiciles de nos seniors pour leur offrir ce cadeau permet d'assurer un lien social avec les habitants. Nous avons la chance que notre école participe à cette



opération bienveillante, ainsi tous les colis sont agrémentés d'un dessin réalisé par les enfants de MASSINGY. La Municipalité associée au CAS souhaite à ses anciens de Belles fêtes de Fin d'Année.

LES ASSOCIATIONS



" LES AMIS DU PATRIMOINE DE MASSINGY " est une association créée le 07 mai 2001 par Monsieur André DEPREZ , ancien maire de la commune, dont le siège social est fixé à la mairie de Massingy.

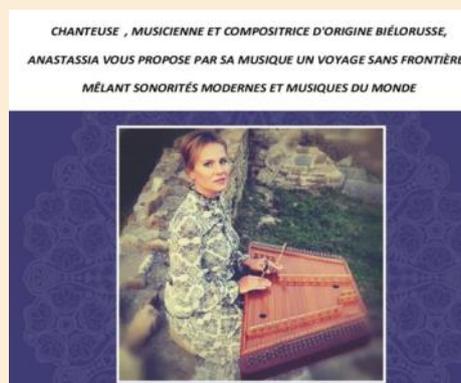
Elle a pour objet :

- De participer à la sauvegarde du patrimoine mobilier et immobilier de notre commune.
- D'agir en concertation avec la municipalité et la paroisse à des opérations de restauration.
- De participer à la vie locale.
- D'organiser des manifestations ouvertes au public, qu'elles soient festives ou culturelles.
- D'organiser des randonnées pédestres.

Elle est ouverte à toutes les personnes résidentes ou pas de la commune. L'adhésion est gratuite.

Activité de 2023 : samedi 25 février , la salle polyvalente de Massingy était presque trop petite pour accueillir tous les spectateurs venus voir la troupe des " Balouriens de Chainaz" présenter leur nouvelle comédie de théâtre en patois " É fô maria Firmin". Une soirée ponctuée d'éclats de rire dus à la qualité d'interprétation des acteurs et des dialogues qui resteront dans nos mémoires. L'entracte a permis à tous de se désaltérer et d'acheter les bugnes faites maison par les bénévoles des "Amis du Patrimoine de Massingy" qui organisaient la soirée.

Prochainement : samedi 24 février, **Anastassia Louniova**, chanteuse, musicienne et compositrice d'origine biélorusse, qui réside à Massingy nous proposera un concert de musiques du monde à l'Eglise de notre commune . Vous serez informés des modalités de ce concert dans les prochains jours.



Si vous souhaitez participer aux actions de notre association, contactez le Président Jean-Paul PAGET au 04.50.01.36.27

LES ASSOCIATIONS



L'APE de Massingy

(Association de Parents d'Elèves)



L'Association de Parents d'Elèves (APE) est une association regroupant les parents d'élèves de l'école de Massingy. Tout au long de l'année, nous organisons des événements/ventes afin de financer une grande partie (voir la totalité) des activités scolaires en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école.

Ce fût une année bien remplie, avec de belles manifestations : une soirée de Noël avec un spectacle pour les enfants et un repas; le tournoi de belote et le carnaval au début du printemps, la vente de fleurs et de plants de légumes bio qui rencontre un public de plus en plus nombreux, et pour clôturer l'année scolaire, une fête d'école !! Nous avons repris au mois de septembre avec un tournoi de pétanque.

Nous avons également collaboré avec la « Coop de Massingy », afin d'organiser la soirée « Fondue à volonté » en février ; événement qui a rencontré un public très nombreux.

En parallèle, nous organisons des ventes diverses : sapins de Noël, chocolats de Noël, bulbe de printemps et bidoyon local.

Vous retrouverez toutes nos manifestations et photos sur le site internet de l'APE (www.apemassingy.fr) et sur le site de la mairie (www.massingy74.fr). Toute l'équipe à cœur de continuer à développer des manifestations au profit des enfants de l'école leur permettant d'assurer des sorties scolaires, activités/projets éducatifs, et de diversifier nos activités pour promouvoir notre village.

Nous remercions les parents d'élèves ainsi que les habitants de notre commune pour leurs implications et participations lors des différents événements. Nous remercions l'équipe enseignante et la municipalité pour leurs engagements auprès de l'association. En espérant vous revoir aussi nombreux lors de cette nouvelle année.

Belle et heureuse année 2024 à tous !!



LES ASSOCIATIONS

CLUB DES GENS HEUREUX



" LE CLUB DES GENS HEUREUX DE MASSINGY " est une association créée en 2004. Celle-ci est apolitique, non confessionnelle et n'a aucune appartenance philosophique ou syndicale.

Elle est ouverte aux personnes de plus de 50 ans, retraitées ou non, à leurs conjoints ainsi qu'à toute personne permettant la mise en œuvre d'activités spécifiques .

Hors vacances scolaires (sauf exceptions), les activités ont lieu à la salle L'Farto tous les jeudis entre 14H et 18H et c'est l'occasion pour tous les membres de se retrouver ,participer aux activités du club, marche, jeux de cartes, jeux de société et partager un moment de convivialité entre tous les membres .

Rétrospective de l'année 2023 :

Le 15 Avril : Sortie repas à "L'auberge du Clocher" à St Félix .

Le 20 Avril : Anniversaire des 80 ans de notre Président, Raymond.

Le 22 Juin : Repas de fin de saison organisé à Massingy pour les adhérents du club ainsi que les clubs des Aînés du canton de Rumilly et de la Savoie.

Le 14 Septembre : Sortie Repas / croisière sur le Lac du Bourget.

Le 21 Septembre : Anniversaire des noces de diamant (60 ans de mariage) pour trois couples de nos adhérents.

Le 24 Septembre : Thé dansant à la salle polyvalente L'Farto de Massingy.



Escale à CHANAZ lors de la sortie Repas / Croisière sur le Lac du Bourget

Repas de fin de saison du club des Gens Heureux
(Table des bénévoles organisateurs)



Si vous souhaitez participer aux activités du club, venez nous rejoindre et vous inscrire lors des activités de l'association à la salle polyvalente de Massingy, les jeudis après midi entre 14H et 18H, vous serez les bienvenus.

LES ASSOCIATIONS

Le samedi 4 mars 2023

Après deux ans sans Massingienne, l'équipe de Massingy Pour Tous a rendu un bel hommage à sa fondatrice : Gilberte GENOUX, avec une 7ème édition réussie.

Environ 700 coureurs et marcheurs ont foulé les chemins de Massingy et des communes voisines.

Ce trail solidaire et engagé devait être en faveur de l'association de Christian BOUVIER « Tous pour Boubou ». Suite à son décès, Massingy Pour Tous a reversé la totalité des bénéfices aux mêmes associations que dans la dissolution de « Ensemble avec Boubou » : Bouchons 74, Handisport Annécien et La Fondation Albert Ferrasse. Soit 4000€ chacune.

Cette année, La Massingienne avait eu le plaisir d'accueillir Serge et Sophie (Handisport) qui ont fait le parcours en quadrix, ainsi qu'Antoine et ses porteurs en joelette.

L'équipe de Massingy Pour Tous, soudée, motivée et déterminée prépare activement la 8ème édition, qui aura lieu :

Le SAMEDI 2 MARS 2024

Afin que cette 8ème édition soit une belle réussite, l'équipe sollicite à nouveau l'aide de ses 130 bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Octobre Rose , dimanche 22 octobre 2023

Chaque année, l'association Massingy Pour Tous se mobilise pour organiser un événement convivial permettant de sensibiliser la population et de collecter des fonds afin de soutenir le Comité de dépistage du cancer du sein des Savoie.

Cette année est encore une année record pour l'organisation !

La continuité d'une belle association avec La Maison du Vélo de Rumilly, a également permis à l'organisation des 2 parcours VTT.

Cette année Massingy Pour Tous a organisé une vente de pain cuit au feu de bois.

Grâce à la famille DUCRET qui a prêté et préparé son four de Combachenet, ainsi qu'au boulanger Paul ROCHET. Un pain au levain BIO qui a remporté un franc succès.

A la faveur d'une météo clémente, de ces nombreuses activités et grâce à la réputation de la fameuse "soupe de courge de François", près de 350 marcheurs et vététistes ont participé à l'événement.

Les participants ont pu profiter également d'un point de restauration, d'une buvette et même d'une activité yoga, mise en place par Justine de Naître Rayonner Justine : la découverte de la méthode FlowNergy (libération des tensions et émotions par le mouvement).

L'association Massingy Pour Tous remercie chaleureusement les participants, La maison du Vélo, la municipalité de Cessens, la municipalité de Massingy pour la mise à disposition de sa salle des fêtes, ainsi que les bénévoles qui ont contribué à faire de cet événement un moment sportif, convivial et solidaire.

L'association remercie également l'équipe enseignante sans oublier Rachel et Aurélie ainsi que les enfants de l'école : qui ont réalisé un tableau avec les mains des enfants. Œuvre qui est exposée au centre de cancérologie Léon Bérnard à Lyon.

C'est avec joie et fierté que l'équipe de Massingy Pour Tous a remis le mercredi 6 décembre 2023, un chèque de 5 000€ au Comité de dépistage du cancer du sein des Savoie.

La remise du chèque a eu lieu à la mairie de Massingy.

La team MPT



LES ASSOCIATIONS



SAMEDI 2 MARS 2024

TRAIL LA MASSINGIENNE

8^{ÈME} ÉDITION



La Néphaz
33km D+1300

Le Lénard
18km D+600

La Vergone **NEW**
9km D+330

Rando
13km D+350

Marche
8km D+200



la.massingienne



La Massingienne

Renseignements et inscriptions :
<http://massingypourtous74.fr>

SE LEVAGE supeco

GROUPE MEDIACO



CHOCOLATERIE
Joussecaume

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

JANVIER

Samedi 27 Mairie Cérémonie des vœux

FEBVRIER

Samedi 3 Coopérative Laitière / APE Fondue

Samedi 17 Omnisport Santé et Loisirs de Savoie / Loto

Les Dames du Lac

Samedi 24 APM Concert à l'Eglise

MARS

Samedi 2 Massingy Pour Tous Trail "La Massingienne"

Dimanche 10 Mairie Repas des Aînés

Samedi 23 APE Carnaval / Belote

Samedi 30 Mairie Journée environnement

MAI

Samedi 4 APE Vente de fleurs et légumes

JUIN

Samedi 1er Amicale des Pompiers Feux de la Saint-Jean

Samedi 22 APE Fête de l'école

JUILLET

Jeudi 4 Club des Gens Heureux Repas

SEPTEMBRE

Samedi 21 APE Concours de pétanque

OCTOBRE

Samedi 5 Amicale des Pompiers Tartiflette
Dimanche 13 Club des Gens Heureux Thé dansant
Dimanche 20 Massingy Pour Tous Octobre rose

NOVEMBRE

Dimanche 17 Mairie Commémoration de l'Armistice

Vendredi 29 Samedi 30 Mairie Marché de Noël

DÉCEMBRE

Vendredi 13 APE Fête de Noël

Certaines dates restent à préciser